

AMAP La Marmite enchantée

CONTRAT d'engagement pour un panier de Confifleurs et Sirops, saison 2019

Les contractants :

Le présent contrat est passé entre Audrey Ducros Roggeman, agricultrice.

Demeurant : **Marmite enchantée 21 route de la Croix Lolet – 74420 Habère Poche**

TELEPHONE: **06 16 74 47 24**

E-MAIL : lamarmiteenchantee74@gmail.com

Désigné ci-dessus le producteur d'une part.

Et l'adhérent de l'AMAP La Marmite enchantée

NOM : PRENOM :

Demeurant

TELEPHONE :

E-MAIL :

Numéro d'adhésion à l'association Manger Mieux Ici :

Désigné ci-dessus d'adhérent d'autre part.

Les engagements réciproques

L'adhérent et le producteur s'engagent à adhérer à l'association Manger Mieux Ici et à respecter son règlement intérieur.

Contenu du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement de paniers de confifleurs, sirops de fleurs et plantes sauvages de différentes espèces produit par le producteur dans le respect de la charte d'engagements mutuels signée au préalable par l'adhérent et le producteur.

Termes/Calendrier

Le présent contrat est élaboré sur **2 distributions** en 2019:

Mercredi 17 avril et mercredi 27 Novembre

Distribution : le mercredi de 18h à 19h30 à la mairie de Mieussy.

Contenu du panier :

Les Produits :

Les produits sont exclusivement composés de fleurs et plantes sauvages cueillies localement aux alentours de FILLINGES vallée verte, les Brasses, au pied du Môle dans des endroits éloignés de la pollution (Sureau, Reine des prés, Origan, Pissenlit, Sapin, Tilleul, Acacia,...) ainsi que des plantes cultivées (Hysope, Mélisse, Romarin) sans aucun produit chimique.

Les paniers seront composés de :

« **Confifleurs** » : gelée à base de fleurs et plantes (Reine des prés, Sureau, Hysope et Mélisse, Acacia, Thym, Romarin, Tilleul...), de sucre biologique, de jus de citron biologique et d'agar-agar biologique.

Les confifleurs s'utilisent comme de la confiture sur des tartines, crêpes, gâteau, yaourt, nappage de tarte. Pour certaines, comme le Romarin, le Thym, l'Origan, peuvent s'accommoder avec un fromage ou une viande.

Sirops : de fleurs et plantes (Sureau, Reine des prés, Sapin, Pissenlit, Origan, Hysope, Acacia, Thym, Romarin, Tilleul,...), de sucre biologique (+ jus de citron et miel dans

certain).

Les sirops se boivent avec de l'eau bien fraîche avec une rondelle de citron ou bien chaude cela vous fait une tisane sucrée, lait chaud ou encore en kir, cocktails variés...

Caractéristiques du contrat :

Les types des confifleurs et sirops sont choisis par la productrice de manière à découvrir l'ensemble des produits sur la durée du contrat.

Au cas où vous ne souhaiteriez pas une plante en particulier, vous pouvez la changer contre une autre en accord avec la productrice et en le précisant à l'avance.

Les confifleurs et les sirops sont à 4.50 euros pièces, vous notez le nombre souhaité :

Nbre de confifleurs	Nbre de sirops	Prix du panier	Prix du contrat
_____	_____	(Nbre confif + Nbre sirop) X 4.50 € = _____ €	Prix du panier X 2 distributions = _____ €

Modalités de paiement :

En une seule fois par chèque ou espèces au mois d'avril 2019 pour un montant de €

En deux chèques : le premier sera débité au mois d'avril 2019 et le deuxième au mois de juin 2019

En trois chèques : le premier sera débité au mois d'avril 2019 et représente la moitié du coût de la saison, soit€. Les second et troisième chèques pour les deux quarts restant soit 2 x€ ne seront débités respectivement qu'à partir des mois de juin et de septembre 2019.

Il est à noter que quelque soit l'option choisie, tous les chèques devront être établis en une seule fois au moment de l'engagement et remis au producteur. Sans quoi le contrat ne sera pas pris en compte.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre d'Audrey Ducros Roggeman et datés aux dates des distributions.

Contrat fait en deux exemplaires, dont un à retourner à Audrey Ducros Roggeman

SIGNATURES

Fait à Mieussy, le

Fait à Mieussy, le

Le producteur:

L'adhérent :

AMAP La Marmite enchantée : confifleurs, sirops Reçu Saison 2019

Reçu de M ou Mme

Pour confirmation de son engagement d'achat de panier(s) de sirops et/ou confifleurs auprès de :

Marmite enchantée

21 route de la Croix Lolet

74420 Habère Poche

TELEPHONE : 06 16 74 47 24

E-MAIL : lamarmiteenchantee74@gmail.com

Lieu de distribution : **Mieussy le 17 avril et 27 Novembre**

pour un montant de : € réglé par : en fois.

Fait à Mieussy, le

Vos contacts pour la saison :

Le Producteur :

-

Référente :

L'association Manger Mieux Ici :

Audrey Ducros Roggeman – 06 16 74 47 24

lamarmiteenchantee74@gmail.com

Cécile Bellegarde- 06 87 68 32 94

amapmieussy@gmail.com